

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL JUIN 2018 – SEPTEMBRE 2018

Consœurs, confrères et amis,

J'espère que vous avez pris le temps de vous reposer et de refaire le plein d'énergie cet été avec vos parents et amis. Comme militants, il nous serait facile de travailler tous les jours à protéger les droits des travailleurs et à bâtir une société plus équitable. Mais il faut aussi, pendant ces mois plus tranquilles, nous reposer et nous préparer aux défis qui nous attendent.

Je sais que vous avez aussi célébré notre mouvement cet été, que ce soit aux pique-niques des sections locales, aux journées communautaires, aux célébrations de la Fierté ou, bien sûr, à la fête du Travail. Cette année, j'ai participé, avec nos membres, au défilé de la fête du Travail de Hamilton. J'ai été heureux de voir les leaders et les membres du SCFP au cœur de l'action.

Le 31 juillet, j'étais particulièrement fier d'accueillir les agents de bord de WestJet au SCFP.

Je profite toujours de l'été pour passer du temps avec nos membres. J'ai eu la chance de rencontrer nos tout nouveaux membres de la section locale 104, employés de la GRC; j'ai participé à un BBQ communautaire offert par les membres de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick; j'ai rencontré les membres de l'exécutif de notre composante d'Air Canada; j'ai assisté à quelques séances de planification stratégique du SCFP-Colombie-Britannique. et du SCFP-Ontario; je me suis joint à la section locale 5167 du SCFP à Hamilton pour célébrer son 100^e anniversaire; j'ai rencontré la section locale 416 du SCFP et les comités de négociation des centres d'accès aux soins communautaires et des RLISS à Toronto; et j'ai eu une réunion avec la section locale 21 du SCFP à Regina

Je félicite la vice-présidente de la diversité, Yolanda McClean, qui a été reconnue, en septembre, parmi les cent femmes canadiennes noires d'exception (Accomplished Black Canadian Women).

MARK HANCOCK

National President/Président national

CHARLES FLEURY

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

DENIS BOLDUC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

AFSCME

À la fin de juin, la Cour suprême des États-Unis a décidé de retirer aux syndicats leur droit de toucher des « frais de représentation ». Ces frais sont comme des cotisations syndicales pour les travailleurs qui profitent des avantages des conventions collectives sans avoir signé de carte de membre.

Dans les faits, la décision transforme l'ensemble du secteur public américain en zone de « droit au travail » et permet en pratique de priver les syndicats des ressources dont ils ont besoin pour organiser et négocier au nom de leurs membres.

Avec ce genre de lois dites de « droit au travail », les travailleurs ont plus de difficulté à se syndiquer et à négocier collectivement pour améliorer leurs salaires, avantages sociaux et conditions de travail. Dans les États dotés de telles lois, le taux de pauvreté est considérablement plus élevé et les salaires sont inférieurs de 3,1 % en moyenne.

À la mi-juillet, j'ai assisté, avec le confrère Lee Saunders et plus de 5 000 délégués et militants, au congrès bisannuel de notre syndicat allié, l'American Federation of State, County and Municipal Employees ou AFSCME (Fédération américaine des employés d'États, de comtés et de municipalités). J'ai été touché par la passion et la détermination de ces travailleurs qui, malgré cette décision dévastatrice, ne cessent de voir à ce que leur syndicat reste fort et dynamique, et continue à grandir. L'AFSCME se concentre désormais sur l'organisation – à l'interne comme à l'externe – notamment en mettant à bon usage le pouvoir de chaque membre. Il est à prévoir que les attaques antisyndicales incessantes dont il est victime rendra l'AFSCME encore plus fort.

Conseil de la fédération

J'ai assisté au Conseil de la fédération tenu au Nouveau-Brunswick à la mi-juillet. Avec d'autres dirigeants syndicaux, j'en ai profité pour créer des liens avec les premiers ministres canadiens et leur personnel. J'ai aussi participé à un forum organisé par les syndicats, où les premiers ministres et leur personnel ont pu entendre le D^r Eric Hoskins (président du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments) et Kevin Page (ancien directeur parlementaire du budget) discuter de la nécessité de mettre en place un programme national d'assurance-médicaments.

Conférence nationale du Conseil des secteurs

Notre troisième Conférence nationale du Conseil des secteurs aura lieu au début de novembre, à Ottawa. Nous prévoyons accueillir près de 1 000 membres du SCFP à des séances plénières et sectorielles où ils échangeront des idées sur les tendances dans leurs secteurs et dans l'ensemble de notre mouvement.

La Conférence offrira une perspective nationale sur le travail de nos membres, les défis à relever et les possibilités qui existent dans chaque secteur. Nos coprésidentes et coprésidents de secteurs travaillent fort à élaborer un programme qui permettra aux membres de s'échanger expérience, connaissances et points de vue.

Groupe de travail sur la gouvernance

Les consultations sur la gouvernance et la structure du SCFP vont bon train. Après la première réunion de notre Groupe, un guide de discussion et un sondage ont été élaborés et distribués par la poste et par courriel à chaque organisme à charte. On peut répondre au sondage en ligne ou l'imprimer et l'envoyer par la poste. Les réponses et les suggestions doivent parvenir au Groupe avant le 15 novembre.

Entre-temps, le personnel poursuit la recherche et l'analyse pour le Groupe et je tiens des consultations avec le plus grand nombre possible de membres des exécutifs de nos divisions.

À la fin des consultations, le Groupe de travail devra étudier les commentaires reçus et rendre compte au Conseil exécutif national, avec recommandations, en mars 2019.

Élections

Nos membres ne manqueront pas de travail politique cet automne!

Des élections provinciales auront lieu au Nouveau-Brunswick le 24 septembre. Les membres du SCFP jouent un rôle actif dans divers aspects de la campagne, mais ils s'efforcent surtout d'attirer l'attention sur le besoin d'améliorer considérablement les salaires et les conditions de travail grâce à leur tournée « Mettons fin au mandat – Négociations vers l'avant ».

Au Québec, où la campagne est commencée, le SCFP montre que tant les libéraux au pouvoir que la Coalition Avenir Québec (CAQ) proposent des politiques antisyndicales et anti-travailleurs. Les sondages ne sont pas prometteurs, mais nous espérons que des voix progressistes seront élues à l'Assemblée nationale le 1^{er} octobre.

Les membres du SCFP de plusieurs provinces s'efforcent aussi de faire élire des candidats favorables aux travailleurs aux élections locales qui auront lieu le 20 octobre en Colombie-Britannique, le 22 octobre en Ontario, le 24 octobre au Manitoba et le 5 novembre à l'Île-du-Prince-Édouard. Des élections se tiennent également cet automne, le 24 octobre, dans certaines municipalités rurales de la Saskatchewan.

Négociations collectives

Grèves et lock-out

Huit conflits avec moyens d'action au travail ont eu lieu au cours de la période visée par le présent rapport. Sept sont maintenant réglés.

PROVINCE	S. L.	EMPLOYEUR	N ^{bre} de MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE (jours)
Québec	5317	Viterra - Port de Montréal	51	30 janvier 2018 Lockoutés	En cours
Ontario	3903	Université York– Personnel enseignant	2 717	5 mars 2018	142
Ontario	234	Ville de Cornwall Cols bleus	136	17 mars 2018	88
Ontario	3251	Ville de Cornwall Bibliothèque publique	27	17 mars 2018	88
Ontario	5734	SMU de Cornwall, Stormont et Glengarry	102	17 mars 2018	88
Ontario	3251	Ville de Cornwall Cols blancs	182	23 mars 2018	81
Colombie-Britannique	458	Village de Harrison Hot Springs	12	9 juillet 2018	8
Nouvelle-Écosse	4764	Community Justice Society	7	30 juillet 2018	36

Local 5317 – Viterra au Port of Montréal – Québec

Ce conflit en est maintenant à son huitième mois mais on a bon espoir que le lock-out sera levé avant la fin septembre. Viterra, l'un des principaux négociants et manutentionnaires de grains du Port de Montréal, a lockouté 51 membres le mardi 30 janvier, à 7 h. Les membres réclament l'équité avec d'autres travailleurs du Port de Montréal représentés par le SCFP.

Les négociations ont d'abord achoppé sur deux enjeux – les salaires et les horaires. Depuis le début du lock-out, le SCFP a réglé deux autres conventions collectives avec les employeurs du Port sur des inégalités salariales et des horaires de travail. Mais l'employeur était bien décidé à ne rien accorder à la section locale 5317.

Viterra a finalement accepté de revenir à la table de négociation à la fin du mois d'août et les parties ont convenu d'un cadre de règlement. Certains détails relatifs au retour au travail demeurent en discussion pour mettre fin au conflit.

Section locale 3903 – Personnel universitaire de l'Université York – Ontario

La plus longue grève de l'histoire de l'Université a pris fin lorsque le gouvernement de Doug Ford a adopté une loi de retour au travail. Les membres ont déclenché la grève le 5 mars, après six mois de négociations infructueuses. Ils exigent des emplois moins précaires et l'amélioration du travail à court terme, sans stabilité ni prévisibilité sur lequel l'Université compte de plus en plus.

L'Université York aurait pu mettre fin à cette grève par la négociation et un véritable dialogue pour régler des enjeux d'importance non seulement pour les membres du SCFP, mais aussi pour les étudiants. Mais l'Université espérait une loi. Et les conservateurs ont réussi là où le gouvernement libéral précédent avait échoué.

Le 15 juin, les membres de l'Unité 2 (professeurs) sont rentrés au travail après 102 jours de grève. Ils ont demandé la tenue d'un vote et accepté la dernière offre de l'employeur. Le décret législatif a mis fin à la grève de l'Unité 1 (chargés de cours) et de l'Unité 3 (aides à la recherche et auxiliaires à l'enseignement) le 25 juillet. Les membres attendent maintenant une convention collective par arbitrage de différend.

Sections locales 234, 3251 et 5734 – Ville de Cornwall – Ontario

Représentant environ 450 membres répartis dans quatre unités de négociation, ces trois sections locales ont déclenché la grève contre la Ville de Cornwall après avoir tenté pendant des mois de négocier une entente avec leur employeur, qui exigeait des concessions et offrait des hausses salariales de 0 %.

Une unité est sans contrat de travail depuis 2015 et les trois autres le sont depuis 2016.

Devant la menace d'un vote imposé, les comités de négociation des quatre unités ont présenté l'offre finale de l'employeur aux membres avec recommandation de rejet; la très grande majorité des membres ont accepté la recommandation. Le solide leadership et l'appui des membres ont poussé l'employeur à revenir à la table et à retirer ses concessions.

Les sections locales ont pu négocier quatre conventions collectives sans concessions et avec de réelles hausses salariales rétroactives à avril 2016. La solidarité des membres et le leadership efficace des conseillers et des militants ont permis de remporter cette victoire.

Section locale 458 – Village de Harrison Hot Springs – Colombie-Britannique

La section locale 458 du SCFP représente 12 membres du Village de Harrison Hot Springs qui offrent des services communautaires, comme le traitement des eaux potables et usées, les travaux publics et des services administratifs au Village Hall. La section locale 458 a négocié pendant plus de six mois avant de déclencher la grève.

L'enjeu principal était une lettre d'entente en place depuis 25 ans qui offrait aux membres une très modeste semaine de travail comprimée. En retour, l'employeur avait le droit de prévoir des quarts de week-end au taux normal, avec seulement une prime d'une heure (cumulable) s'appliquant à chaque quart de week-end. Il voulait aussi des clauses qui lui permettraient de planifier des horaires de week-end au taux normal et sans prime.

Après neuf jours sur la ligne de piquetage, le comité a négocié une entente offrant aux membres de meilleures conditions pour les quarts de week-end.

Section locale 4764 – Community Services Restorative Justice

Les membres de la section locale 4764 du SCFP, travailleuses sociales au service de la Community Justice Society (CJS), ont déclenché la grève le 30 juillet, interrompant les dates de comparution et laissant les clients de la justice réparatrice et les collectivités sans autre option. La section locale 4764 du SCFP négociait avec l'employeur depuis décembre 2017. Le syndicat a demandé la conciliation en juin 2018, sans succès, et le 26 juillet, les membres ont unanimement rejeté l'offre finale de l'employeur.

L'enjeu principal était une question d'équité salariale. Le syndicat avait déterminé qu'il existait un écart salarial entre les travailleuses sociales en justice réparatrice et les agents de probation. Ces derniers sont très majoritairement des hommes, tandis que les intervenantes en justice réparatrice sont surtout des femmes. Payées autour de 56 % de ce que reçoivent les agents de probation pour un travail semblable qui exige des compétences semblables, les travailleuses sociales voulaient être rémunérées à 90 % du taux salarial des agents de probation.

Les membres ont obtenu une entente offrant une hausse immédiate de 19,8 %, ainsi qu'une bonification du stationnement, des indemnités de repas et un ajustement au régime d'épargne-retraite. Les membres sont retournés au travail le 5 septembre, après 36 jours de grève.

Autres négociations

Les membres de la section locale 1978 du SCFP, travailleurs municipaux du District régional de la capitale en Colombie-Britannique, ont ratifié une nouvelle convention collective.

L'entente de quatre ans prévoit des hausses salariales annuelles et une disposition permettant aux parties d'aborder la question de la régularisation du personnel auxiliaire, l'un des enjeux clés des négociations, puisque le District régional de la capitale compte environ 375 membres du personnel auxiliaire.

En plus d'une sécurité d'emploi limitée, les travailleurs auxiliaires sont privés de bon nombre des avantages offerts au personnel normal ce qui, à notre avis, est inacceptable. La convention permet à la section locale de chercher une solution à la précarité par la création de nouveaux postes permanents et à temps partiel.

Le point sur les divisions régionales

Atlantique

Nouvelle-Écosse

En août, un conseil d'arbitrage a accordé une convention collective à 1 000 membres de la section locale 1867 du SCFP, travailleurs de la voirie de la province. Cette ronde de négociations, commencée en novembre 2014, a été entravée par la loi 148, *Public Services Sustainability Act* (loi sur la viabilité des services publics), qui a empêché le syndicat de négocier librement sur des aspects critiques des conditions de travail de ses membres. Les principaux gains de la convention sont la parité salariale pour les mécaniciens et les mécaniciens des services mobiles, qui ont reçu des rajustements de 1,50 \$ l'heure, et la réduction de la possibilité pour la province d'engager des sous-traitants externes pour les travaux d'hiver. Les augmentations salariales pour la durée de la convention s'élèvent à 7 %, avec paiements rétroactifs à novembre 2016.

Les travailleuses et travailleurs de la santé ont aussi obtenu une convention collective pour compléter l'entente conclue au printemps dernier. Cette ronde de négociation historique, qui a suivi la fusion des unités de négociation, a commencé à l'automne 2016 dans le secteur. Pendant deux ans, les employeurs ont tout fait pour utiliser leur pouvoir de légiférer afin de réduire les droits et avantages des membres. Le comité de négociations a refusé toute concession et, en mai 2018, le Conseil des syndicats de la santé a mis au point une stratégie visant à accroître la pression sur le gouvernement provincial en tenant un vote de grève à l'échelle de la province. Ce fut un point tournant qui a poussé la province à proposer une médiation-arbitrage pour régler les enjeux en suspens dans les quatre conventions collectives du secteur de la santé. Les parties se sont entendues sur les augmentations de salaire, sur une paie rétroactive à 2014, sur la protection des actuels congés de maladie et prestations de retraite et sur un rachat optionnel des prestations de retraite. L'entente a été ratifiée par 92 % des membres. Les enjeux en suspens ont été envoyés en arbitrage. La décision, rendue en août après quatre jours de médiation, a modifié de manière importante l'actuelle convention collective, qui entrera en vigueur graduellement. Une décision supplémentaire a accordé une hausse des primes d'équipe et de week-end. L'immense soutien qu'ont démontré les membres à leur équipe de négociations en leur accordant un solide mandat de grève a favorisé la résistance aux concessions, en dépit des effets de la loi 148 sur le droit à la négociation. La contestation de la loi se poursuit.

Terre-Neuve-et-Labrador

À la fin de juin, le SCFP a conclu une entente-cadre dans les négociations centralisées avec le gouvernement. Les discussions ont été très difficiles, parce que l'administration Ball voulait soutirer d'importantes concessions aux employés du secteur public. Cet été, notre équipe de négociation a examiné les documents fournis par l'employeur; plusieurs enjeux restent à régler avant de pouvoir présenter un accord de principe aux membres.

Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador a célébré la fête du Travail en intensifiant son appel en faveur d'un programme d'assurance-médicaments universel à payeur unique pour tout le monde au Canada. Sherry Hillier a parlé de l'assurance-médicaments au défilé de la fête du Travail à Grand Falls-Windsor et a enregistré une publicité radio diffusée à l'échelle de la province pendant une semaine. Sherry y rappelait que bien des travailleurs syndiqués ont négocié une couverture pour les médicaments d'ordonnance; cette campagne n'était donc pas pour eux, mais bien pour tous les Canadiens.

Maritimes

Nouveau-Brunswick

Le 10 août, Fredericton a été ébranlée par un terrible geste de violence. J'offre mes condoléances aux familles et aux amis des quatre victimes de la tuerie et je tiens à remercier nos membres qui, chaque jour, assurent la sécurité et le bon fonctionnement de Fredericton, surtout dans des circonstances aussi tragiques. Je remercie tout spécialement nos travailleurs paramédicaux de la section locale 4848 qui ont courageusement fait face à une situation dangereuse pour aider les victimes.

En cas de tragédie, la rapidité de l'intervention est cruciale. Mais les services d'urgence sont inadéquats dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Plus de cent postes à temps plein de travailleurs paramédicaux sont à pourvoir. Le Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick (section locale 1252 du SCFP) et la section locale 4848 du SCFP (travailleurs paramédicaux et répartiteurs) dénoncent le projet pilote d'Unité d'intervention rapide de la province, en vertu duquel une quinzaine de postes de travailleurs paramédicaux bilingues devraient être retirés d'un système déjà à bout de ressources pour les transférer aux unités non liées au transport. Cela n'a aucun sens. L'employeur devrait s'attaquer aux causes profondes des temps de réponse trop lents en favorisant le recrutement de travailleurs paramédicaux et leur maintien en poste.

Nos membres du Nouveau-Brunswick sont fin prêts à lutter pour de meilleurs salaires et conditions de travail et ils se rassembleront en grand nombre partout dans la province pendant la tournée « Mettons fin au mandat - Négociations vers l'avant ». Le SCFP-Nouveau-Brunswick a organisé d'immenses assemblées de membres où il a été question des choix politiques faits par des gouvernements successifs au Nouveau-Brunswick qui ont entraîné une stagnation des salaires et du fait que des hausses salariales favoriseraient la croissance de l'économie.

Tant les conservateurs que les libéraux ont gouverné pour les riches et imposé des mesures d'austérité qui ont ralenti l'économie, réduit la qualité des services publics et nuï aux membres du SCFP et aux travailleurs de la province.

Je suis confiant que le message de la campagne « Négocions vers l'avant » aura un impact pendant la campagne électorale ce mois-ci et qu'il sera entendu clairement à la table de négociations avec le nouveau gouvernement.

J'ai été heureux de voir l'énergie avec laquelle nos membres propagent ce message lorsque j'ai participé à l'une de leurs activités communautaires « Le SCFP redonne ». J'étais à Saint-Jean en juillet pour participer à un BBQ avec des militants du SCFP et j'y ai rencontré beaucoup d'amis et de parents. Jennifer McKenzie, leader du NPD du Nouveau-Brunswick, est venue montrer son appui à la campagne du SCFP. Ces activités communautaires offrent d'excellentes occasions de discuter d'enjeux d'importance pour nos membres et pour les travailleurs de toute la province.

Île-du-Prince-Édouard

Nos membres du secteur de l'éducation de l'Île-du-Prince-Édouard ont organisé une très belle activité communautaire à la fin de l'année scolaire et le SCFP-Î.-P.-É. a célébré la fête du Travail par un pique-nique communautaire au parc Joe-Ghiz à Charlottetown. Mais il n'y a pas eu que des pique-niques et du divertissement cet été...on a aussi beaucoup travaillé. Le SCFP-Î.-P.-É. s'est attaqué aux lois du travail inadéquates de la province. Après une victoire remportée dans le dossier du TSPT au printemps, il est maintenant temps de revendiquer une loi sur l'intimidation et le harcèlement. Le SCFP-Î.-P.-É. a aussi présenté des mémoires sur des projets de règlements sur les dispositions relatives aux congés pour violence familiale.

Québec

Plusieurs sections locales au Québec ont tenu des votes de grève cet été. Les tables de négociation ont chauffé pendant cet été torride!

Les chauffeurs d'autobus de Saguenay, section locale 3124, ont annoncé des moyens de pression pour dénoncer les réductions de service et les problèmes du plan de transport de la ville. Ils sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2016.

La section locale 687, employés de TVA, a obtenu en juin un mandat de grève qui a été reconduit à la fin août pour montrer clairement la détermination des membres à l'employeur. Le syndicat s'attaque au transfert du travail de ses membres vers d'autres filiales de l'entreprise, au détriment des syndiqués. La convention collective est échue depuis le 31 décembre 2016.

Parlant d'été chaud, les employés de piscine de la Ville de Longueuil, membres de la section locale 306, ont décroché une entente de principe après avoir d'abord rejeté les offres de l'employeur à 95 % et donné un mandat de grève à leur syndicat. La grève prévue pour le 13 août, a été évitée de justesse grâce au travail intense des parties en négociation. La convention collective était échue depuis la fin de 2015.

À Montréal, les cols bleus membres de la section locale 301 ont manifesté leur intention de travailler à l'amélioration du marquage des rues après l'ajout de 150 kilomètres de pistes cyclables depuis trois ans. Les ressources de la ville n'ont pas suivi, mais les cols bleus sont confiants qu'ils peuvent réaliser ce travail mieux et à moindre coût qu'un entrepreneur privé. La mairesse, Valérie Plante, et son équipe souhaitent s'attaquer à ce dossier négligé par l'administration précédente et redonner la charge et la gestion du marquage à la ville centre.

Ontario

Le nouveau gouvernement Ford n'a pas perdu de temps. Dès son arrivée au pouvoir, il a instauré des changements législatifs et réglementaires en Ontario; il a imposé une loi de retour au travail aux membres de la section locale 3903 du SCFP de l'Université York; il a fait reculer les cours d'éducation sexuelle à une époque qui n'a rien à voir avec les réalités d'aujourd'hui; il a privatisé la vente du cannabis; il a annulé un fonds de 100 millions de dollars destiné aux réparations dans les écoles; il a supprimé 300 millions de dollars par année du financement destiné à la santé mentale; il a annulé l'augmentation des prestations d'aide sociale; il a réduit le régime de médicaments d'ordonnance de la RAMO; il a annulé 758 projets d'énergie renouvelable; et il s'est ingéré dans les élections municipales et scolaires de Toronto et dans les élections municipales des régions de Peel et du Niagara. Et ce n'est que le début d'une liste qui ne cesse de s'allonger avec chaque nouvelle annonce.

À la fin d'août, la division de l'Ontario a rassemblé son conseil exécutif, le personnel de la haute direction et les coordonnateurs de secteurs dans les régions afin d'élaborer un plan d'action pour les deux premières années du mandat de Ford et après. Les participants ont entendu Sean Meagher, du Centre canadien pour les politiques alternatives Ontario, qui a expliqué le programme du gouvernement Ford. Les représentants des secteurs et des comités ont discuté des menaces législatives, financières et budgétaires, ainsi que des menaces à des services spécifiques et aux droits de la personne.

Ils ont revu le plan du Conseil exécutif national pour résister aux concessions et défendre la libre négociation collective et son rôle dans la lutte contre l'administration Ford. Un groupe de discussion animé sur les mesures prises pendant les années Harris et sur les leçons apprises a rappelé à tous notre fière histoire de résistance. Ensemble, les participants ont débattu et ont fixé des objectifs pour les deux prochaines années, en plus de suggérer des projets proactifs pour aider à atteindre ces objectifs.

Pendant la campagne électorale du printemps, Ford avait promis de mettre fin à la « médecine de corridor » et s'était engagé à ne pas faire de mises à pied dans le secteur public. Mais si l'on fait le calcul des compressions dans les dépenses partout en Ontario, 3 712 lits d'hôpitaux et 16 418 emplois du secteur hospitalier pourraient disparaître au nom de l'équilibre budgétaire. Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) a rencontré des citoyens de toute la province pour les sensibiliser au fait que les promesses de Doug Ford ne sont que du vent.

Dans un grand nombre de communautés et d'hôpitaux, le CSHO a présenté les faits. L'étude du CSHO-SCFP offre plusieurs recommandations pour mettre fin à la médecine de corridor, comme le financement des hôpitaux au coût réel, l'ouverture de lits de soins continus primaires et complexes et de lits de soins de longue durée pour régler le problème de la surpopulation, l'investissement dans la santé mentale et les toxicomanies et le rejet des restructurations et de la privatisation.

À l'évidence, il faudra mener de nombreuses batailles en Ontario au cours des quatre prochaines années et nous le ferons ensemble, avec la force que nous donnent l'action collective et l'expérience acquise dans nos victoires passées. Le SCFP sait se tenir debout et riposter et je suis convaincu que les leaders, les militants, les membres de la base et les membres du personnel sauront comment s'opposer à Ford.

Manitoba

Nous attendons avec impatience le début des votes de représentation résultant de l'adoption de la *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé*, promulguée plus tôt cette année. Malheureusement, le gouvernement Pallister est bien décidé à diviser pour régner. Il oppose les travailleurs et leurs syndicats entre eux, pour « revamper » et réorganiser les soins de santé dans la province. Nous avons pourtant proposé des solutions pour éviter le stress supplémentaire et l'incertitude imposés à un système de santé déjà à bout de force. Nous regrettons d'avoir dû en arriver là, mais nous pensons que les travailleuses et travailleurs de la santé de la province verront que le SCFP est le choix évident pour les représenter et pour protéger notre système de santé.

Le SCFP collabore toujours avec la Fédération du travail du Manitoba et d'autres syndicats du secteur public pour faire invalider la *Loi sur la viabilité des services publics* (LVSP) parce qu'elle enfreint nos droits constitutionnels en imposant des salaires et des conditions qui devraient être déterminés par la négociation collective. La loi impose d'importantes restrictions aux augmentations de salaire sur une période de quatre ans, en plus d'un mandat de gel salarial obligatoire pour les deux premières années.

Parce que la LVSP restreint notre droit à représenter nos membres par la négociation et nous prive d'une bonne partie de notre pouvoir, nous avons également demandé une injonction pour empêcher l'entrée en vigueur de la loi pendant la détermination de la question constitutionnelle. Nous soutenons que la LVSP nuira aux négociations futures avec le gouvernement parce que les syndicats n'auront pas le pouvoir nécessaire pour représenter les employés et négocier des bonifications non financières.

Malheureusement, nous avons subi un revers lorsque le tribunal a jugé que la LVSP a été adoptée pour le bien du public et qu'elle sert un objectif d'intérêt général. Pour ces motifs, il a refusé d'accorder l'injonction.

Saskatchewan

Les membres de la section locale 5430 du SCFP traversent peut-être une longue et difficile ronde de négociations, mais ils ont quand même trouvé l'énergie nécessaire pour contrer une menace de privatisation. Leur employeur, la Régie de la santé de la Saskatchewan, a entrepris un examen à l'échelle de la province sur les services de sécurité en ayant recours à un expert-conseil qui a favorisé la privatisation des systèmes de sécurité dans d'autres provinces. Les membres du SCFP craignent que l'examen ouvre la porte à la privatisation des services de sécurité en santé en Saskatchewan et ils ripostent. Ils ont lancé une pétition et produit une vidéo qui présente les membres et montre qu'il est important que leur travail reste public.

La section locale 1975 du SCFP vit aussi une difficile ronde de négociations et ses membres savent que les choses n'iront pas en s'améliorant. Une récente décision arbitrale au sujet de leur régime de retraite (après un grief déposé par l'employeur) a permis à l'employeur (l'Université de la Saskatchewan), malgré des années de collaboration, d'apporter unilatéralement des changements au régime. La section locale est déterminée à négocier des clauses qui protégeront le droit des membres à participer de manière égale à leur régime de retraite, comme ils l'ont toujours fait. L'équipe de négociations, appuyée par les membres, est prête à lutter pour préserver les droits et le régime de retraite à prestations déterminées. J'ai hâte de mener cette lutte avec eux!

Alberta

Les membres du SCFP du secteur de l'éducation savent que le financement destiné aux infrastructures et à l'entretien a diminué au fil des ans. Des budgets serrés réduisent l'entretien dans les écoles, ce qui entraîne des effets ressentis dans l'apprentissage et dans le milieu de travail de nos membres. Des conseils scolaires ont dû diminuer les travaux de nettoyage et d'entretien, tout comme les soutiens à l'éducation. Résultat : les écoles sont moins propres et ont désespérément besoin de réparations.

Le SCFP-Alberta et nos sections locales se joignent au mouvement « Save Our Students » (Sauvons nos élèves) pour sensibiliser la population à l'insuffisance du financement destiné à l'infrastructure et à l'entretien en éducation et exiger une solution proactive.

Au cours de la dernière année, le gouvernement Notley a modernisé les normes de l'emploi et du travail et apporté de nombreux changements aux lois dans ce domaine. La liste des changements positifs est impressionnante et nous collaborons avec les sections locales du SCFP de la province pour que ces améliorations soient intégrées à leurs conventions collectives.

Colombie-Britannique

En voyant le travail accompli par les membres du SCFP, le public comprend mieux le rôle des travailleurs syndiqués dans la prestation de services essentiels. Du coup, le moral de nos membres s'améliore et ils sont davantage motivés à participer aux campagnes de syndicalisation. Dernièrement, le SCFP a diffusé des vidéos montrant le travail de nos membres dans les secteurs de la santé communautaire et de l'éducation de la maternelle à la 12^e année.

Les vidéos « Building Caring Communities » (Des collectivités accueillantes) et « Meeting the Challenges » (Relever les défis) montrent des membres du SCFP de l'Association de négociation communautaire et de l'Association de négociation des professionnels des sciences de la santé, qui parlent de leur travail en santé publique communautaire, des défis qu'ils doivent relever et des avantages à être représentés par le SCFP.

Ces membres touchent à tous les aspects de la santé : services diagnostiques, cliniques et d'inspection, défense de droits, soutien à domicile, counseling, prévention et réadaptation et services de soutien administratif. Ils sont une composante essentielle de notre système public de santé; pourtant, ils ne sont pas très visibles dans le secteur. Les vidéos aident à mettre un visage sur ces différents aspects de leur travail. On peut les retrouver sur le site Web des travailleuses et travailleurs de la santé communautaire du SCFP de la Colombie-Britannique.

Les travailleuses et travailleurs de soutien en éducation de la maternelle à la 12^e année apparaîtront sur les écrans des cinémas Cineplex de toute la province grâce à une publicité d'animation faisant la promotion des services qu'ils offrent. L'animation de 30 secondes présente « Rachel » et certains membres du SCFP qu'elle croise toute la journée à l'école. Parmi ces travailleurs, on voit une aide à l'éducation, un concierge, une travailleuse de bureau, des personnes de métiers et une chauffeure d'autobus qui, avec d'autres travailleuses et travailleurs de soutien en éducation, rendent les écoles formidables.

Toujours sur le thème des vidéos, le SCFP-C.-B. et son comité des travailleurs autochtones ont produit une nouvelle œuvre qui explore le sens de la réconciliation et les moyens que peuvent prendre les gens, collectivement et individuellement, pour promouvoir l'égalité et rendre la société canadienne plus juste pour les peuples autochtones. « Reconciliation: CUPE Members Speak » (Réconciliation : les membres du SCFP prennent la parole) est une vidéo de cinq minutes qui suscite la réflexion. Les délégués au congrès du syndicat, tenu en avril, y discutent de différents aspects de la réconciliation et de l'importance de ce concept pour eux. Les témoignages, sur une musique de tambours composée par Culture Saves Lives, portent sur la nécessité de corriger des injustices historiques tout en agissant concrètement dans le présent.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Le SEH a conclu une entente avec la Régie de la santé de Fraser et le propriétaire des centres de soins Madison and Lakeshore de Coquitlam. Elle protégera les emplois et maintiendra la continuité des soins offerts aux pensionnaires. Des avis de mise à pied avaient été envoyés aux 150 travailleuses et travailleurs des foyers de soins privés financés par le public – une mesure qui aurait privé près de 200 personnes âgées des soignantes auxquelles elles étaient habituées et en qui elles avaient confiance – parce que les sous-traitants avaient changé.

Les travailleuses et travailleurs et les pensionnaires ont travaillé ensemble pour assurer la continuité des soins, malgré le changement de contrat. Nous remercions la Régie de la santé de Fraser et le gouvernement néo-démocrate pour leur bonne volonté dans la recherche de cette solution, mais nous incitons le gouvernement à trouver une alternative permanente aux lois actuelles qui menacent les droits des travailleurs et les soins offerts aux pensionnaires.

Les travailleuses et travailleurs du secteur de la santé communautaire ont voté en faveur d'une entente de trois ans avec les employeurs. La nouvelle convention collective entrera en vigueur le 1^{er} avril 2019 et arrivera à échéance le 31 mars 2022. Elle inclut des augmentations salariales annuelles de 2 % au cours des trois prochaines années, ainsi qu'une bonification des avantages sociaux, une amélioration des horaires et des mesures visant le recrutement et le maintien en poste du personnel.

Voici quelques faits saillants de la convention :

- Augmentations salariales de 6 % sur trois ans pour tous les travailleurs et travailleuses.
- Bonification des clauses de sécurité d'emploi.
- Création d'un groupe de travail pour étudier les heures garanties et un financement additionnel.

La Community Social Services Bargaining Association ou CSSBA (Association de négociation des services sociaux communautaires) et la Community Social Services Employers' Association ou CSSEA (Association des employeurs des services sociaux communautaires) ont conclu une convention collective le 14 juin. La nouvelle entente de trois ans, ratifiée par les membres en juillet 2018, entrera en vigueur le 1^{er} avril 2019 et arrivera à échéance le 31 mars 2022. Elle inclut des hausses de 2 % par année et un montant additionnel de 60 millions de dollars pour le rajustement des faibles salaires.

Le SEH tiendra son congrès bisannuel du 4 au 9 novembre à Vancouver.

Transport aérien

Je suis très heureux d'annoncer le succès de notre campagne de recrutement chez WestJet. En août, le Conseil canadien des relations industrielles a accordé au SCFP l'accréditation pour représenter 3 000 agents de bord de WestJet, dont la majorité avaient signé des cartes d'adhésion au syndicat. C'est un honneur d'accueillir les « WestJetters » dans la famille du SCFP!

Avec cette nouvelle section locale, la 4070, nous représentons maintenant environ 15 000 agents de bord partout au pays, ce qui augmente notre influence sur les enjeux d'importance pour tous les membres d'équipage de cabine dans l'ensemble de l'industrie au Canada.

La syndicalisation est devenue de plus en plus importante dans l'industrie du transport aérien, d'autant plus que le gouvernement Trudeau a éliminé les limites imposées à la propriété étrangère de compagnies aériennes canadiennes. Il a été démontré qu'une hausse de la propriété étrangère dans les compagnies aériennes augmente la précarité des emplois et réduit les conditions de travail. Les efforts déployés pour diminuer les coûts de main-d'œuvre ont aussi des effets sur la sécurité des passagers et des équipages. Le SCFP est le bon choix pour lutter contre ces tendances dans l'industrie.

Rapport sur le recrutement

Du 1^{er} juin au 31 août 2018, nos efforts de recrutement ont permis d'accueillir de nouveaux membres et de protéger notre effectif. Nous avons syndiqué 638 membres dans le secteur des soins de longue durée, 1 271 membres dans la santé, 256 membres dans les services sociaux, 19 membres dans le transport, 12 membres dans l'éducation de la maternelle à la 12^e année, 35 membres dans les municipalités, 21 membres dans les bibliothèques, 67 membres dans l'éducation postsecondaire et 3 200 membres dans le transport aérien (WestJet). En tout, nous accueillons au SCFP 5 540 nouveaux membres répartis dans 26 unités de négociation.

Nous participons présentement à 25 campagnes actives qui, si elles réussissent, permettront à 2 156 nouveaux membres de se joindre au SCFP. Devant les commissions des relations de travail du pays, nous avons 3 projets visant 357 nouveaux membres qui attendent la tenue de votes d'accréditation. Dans des dossiers de restructuration, quatre projets sont en cours pour protéger 26 140 membres actuels et, peut-être, accueillir 28 908 nouveaux membres.

In memoriam et notes personnelles

Messages de condoléances

J'offre mes sincères condoléances aux familles des membres et retraités suivants du SCFP qui sont décédés ou qui ont perdu un être cher au cours de la période visée par le présent rapport.

Membres

- Danny Vincent Membre de la section locale 963 – Nouveau-Brunswick
- Connor O'Callaghan Membre de la section locale 3903 – Ontario
- Tammy Rosko Membre de la section locale 796 – Manitoba
- Connor Colton Membre de la section locale 402 – Colombie-Britannique
- Dane Gibson Membre de la section locale 1858 – Colombie-Britannique
- Carmen Rogers Membre du SEH – Colombie-Britannique

Amis du SCFP

- Petrus Mashisi Président fondateur du SAMWU

Conclusion

Avec l'élection de Doug Ford en Ontario, avec la possibilité qu'un parti anti-travailleurs prenne le pouvoir au Québec et avec la remontée du Parti conservateur fédéral dans les intentions de vote, le paysage politique du Canada change, et ce n'est pas pour le mieux. Le SCFP élabore déjà son plan pour les élections fédérales d'octobre 2019. Nous préparons aussi un nouveau programme d'engagement des membres qui fournira à nos sections locales les outils nécessaires pour mieux communiquer avec leurs membres, ainsi qu'un programme de campagnes qui permettra à nos militants d'acquérir les compétences voulues pour défendre nos priorités face aux gouvernements et influencer les élections.

En toute solidarité,

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK

:tp/sec